



Le maire de New York soumet au conseil municipal une proposition anti-tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 16 août 2002

NEW YORK, 12 août (AFP) - Le maire de New York Michael Bloomberg a soumis lundi au conseil municipal une loi visant à interdire de fumer dans tous les bars et restaurants de la ville, mesure essentielle de protection de la santé publique selon lui.

Si elle est adoptée par le conseil, cette réglementation fera de New York l'une des villes américaines les plus draconiennes en matière de législation anti-tabac.

La loi soumise au conseil municipal vise les 13.000 bars et restaurants de moins de 35 couverts, qui avaient jusque là toute liberté de déterminer leur politique à l'égard des fumeurs.

Mais la loi s'appliquera également aux restaurants de plus de 35 couverts, où existent actuellement des zones fumeurs très strictement réglementées.

La cigarette sera aussi interdite dans les salles de billard, de bowling et de loto.

M. Bloomberg a précisé qu'il reconnaissait aux fumeurs le droit de continuer à fumer, mais, a-t-il indiqué à la presse, ce que vous n'avez pas le droit de faire, c'est d'empoisonner les autres . Je suis fier à l'idée que New York soit un leader national en matière de lutte contre le problème de santé publique le plus urgent auquel sont confrontés les New-Yorkais et tous les Américains aujourd'hui : les conséquences dévastatrices de la fumée , a ajouté le maire.

New York est déjà la ville des Etats-Unis où le tabac est le plus cher, depuis que M. Bloomberg a augmenté en juin la taxe par paquet de huit cents à 1,5 dollar. Cette augmentation a porté le prix du paquet à 7,5 dollars (autant d'euros) en moyenne.

En juillet, les ventes de cigarettes ont chuté de près de 50% par rapport au mois de juillet 2001. La nouvelle proposition de M. Bloomberg a provoqué la colère des associations de fumeurs, parmi lesquelles celle des Citoyens contre le harcèlement des fumeurs (CLASH), qui a prévu une manifestation devant la mairie avant la fin du mois.

Comment les autorités osent-elles dire aux propriétaires d'établissements privés comment servir au mieux leurs clients , s'est indignée la fondatrice de CLASH, Audrey Silk, rejetant également l'argument du maire selon lequel il faut protéger ceux qui travaillent dans ces établissements. Allons-nous interdire les discothèques parce que le volume de la musique peut affecter l'audition des employés ? , a-t-elle ajouté, en estimant que de toute façon, les bars et restaurants ne respecteraient pas la nouvelle loi si elle est adoptée.